



Com Info Mobilité Surveillants et Brigadiers

La CGT Pénitentiaire vous informe que les lettres de classements pour la mobilité des Surveillants et Brigadiers devraient être transmises ce **Vendredi 24 mai 2024**.

Une période de modification et/ou d'annulation est d'ores et déjà octroyée jusqu'au **31 mai 2024 minuit**.